



OR/ab

Procès-verbal du Conseil d'établissement du 28 juin 2018

(Modifié et approuvé lors du conseil d'établissement du 9.10.2018)

Etaient présents

C. Ripert-Landler, L. Lemor, O. Rauch, S. McNaught, D. Carton, O. Colangelo, B. Gaudry, B. Fénart, A. Exbrayat, F. Zurbach, P. Corbet, L. Sagot, C. Adol, J. Roullin, O. Poggi, C. Hugon, A. Froidecourt, C. Benard, L. Moss, A. Faye, C. Pierre, C. Knauf, L. Righezza, N. Semaan, V. Royer, P. Guely, F. Roux, A. Clouard, E. Collard, I. Chomet, J. Schmitt, S. Berger, O. Bertin, R. Miambanzila, S. Routier, M.C. Sparrow

Etaient excusés

M. Badrichani, N. Achar, M. Guerrero Quintana, S. Carta Le Vert, M. Poggi, A. Holroyd, K. Daudicourt, C. Cartoux, R. Digoïn Danzin, S. Rambosson, F. Fournier

Le conseil commence à 16h00. Le Proviseur étant retenu par l'inspection Ofsted, il arrive à 16h45. Madame Lemor annonce qu'en conséquence l'ordre du jour commencera par le point 3 en attendant l'arrivée de M. le Proviseur.

Point 3 ordre du jour : Questions administratives et financières

Pour la rentrée 2019, monsieur Gaudry annonce une augmentation de 4,6% des frais de scolarité pour l'année 2019/2020, soit du montant de l'inflation + 1%, celle-ci étant calculée sur les 12 mois roulants de mars en mars. Les Droit de Première Inscription (DPI) augmentent de 700 à 1000 livres.

Pour la rentrée 2019, l'établissement propose que les frais de restauration soient en augmentation de 4,6%, applicables à toutes les écoles. Ils avaient baissé en 2017/2018 dans les écoles annexes de Wix, André Malraux et Marie d'Orliac.

Le point d'indice augmentera du montant de l'inflation, soit 3,6%.

Mise à jour du règlement intérieur. Les modifications portent sur les retards, la tenue exigée, la consommation du chewing-gum, sur l'interdiction des jeux avec gains, la consommation d'alcool et drogues, les modalités de confiscation des téléphones portables. Il y a aussi une modification des systèmes de sanction.

Question de la représentante des anciens élèves du lycée - Que faire quand des élèves sont entrés en classe avec consommation d'alcool ou de stupéfiant ?

Réponse de Laurent Sagot : si un élève n'est pas apte à aller en classe, il y a renvoi dans la famille après passage à l'infirmerie.

L'adoption du nouveau règlement intérieur se fait à l'unanimité.

Rubrique du règlement financier – La modification est adoptée à l'unanimité.

Mise à jour de la *data protection policy* – adoptée à l'unanimité.

Compte financier 2017

Le résultat budgétaire est de – 1,504 000 million.

Monsieur Gaudry annonce que le système de facturation est modifié et qu'il correspond maintenant au nombre de mois précis par trimestre, d'où augmentation apparente des recettes provenant des droits de scolarité.

Il y a une capacité d'auto-financement en 2017, avec des investissements consacrés en grande partie directement à la rénovation.

Le fond de roulement de 16 211 714 millions de livres, en légère diminution. En jours de fonctionnement au 31 décembre 2017, celui-ci correspond à 185 jours.

La masse salariale augmente pour deux raisons – hausse de la rémunération des contrats locaux et un taux de change qui est différent.

Participation de l'agence à l'établissement. En 2016, l'Aefe a participé pour 18 millions d'euros et le lycée a reversé 11 millions. La différence est d'environ 7 millions.

Question APL – Les parents se soucient du résultat négatif, il vient selon le proviseur de la diminution du nombre d'élèves et de l'évolution du taux de change.

3660 élèves à l'heure actuelle (chiffre du 28 juin 2018, qui reste modifiable)

Question de l'APL- Combien il y a-t-il de nouveaux élèves ? Selon le Proviseur, le chiffre oscille entre 400 et 450.

Question de l'APL - Exonération des frais de scolarité des enfants d'employés locaux, est-ce soumis à un plafond ? La réponse est non.

Point 1) Adoption des procès-verbaux

Conseils d'écoles, les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

Conseil du second degré

Certaines propositions de modification APL sont adoptées à l'unanimité (copie en annexe).

Les représentants de APL questionnent sur la possibilité de mettre des notes sur "sacoche". Ceci n'est pas possible, les % sont modifiables et les compétences sont pondérables, la moyenne % des compétences peut être transformée en note.

Un débat a lieu entre représentants du personnel et APL concernant la double utilisation de sacoche et pronote et le fait de savoir si les enseignants y seraient favorables. Selon les représentants du personnel, il est difficile de le savoir. La formulation "une forte minorité d'enseignant" adopté lors du PV du conseil du secondaire est maintenu.

Suite à une question des représentants de l'APL, M. le Proviseur rappelle que l'utilisation des compétences pour l'évaluation des élèves relève de la loi. L'utilisation des notes est facultative, bien que tout à fait possible, mais pronote ne peut remplacer sacoche.

Pour le choix des combinaisons prévues par les nouvelles modalités du baccalauréat (horizon 2021), M. le Proviseur recommande qu'une enquête auprès des élèves et des parents puisse avoir lieu.

Point 2) Questions pédagogiques et ressources humaines

1. Situation des personnels détachés.

Suppression d'un poste de résident en RE 1 suite à un départ et création d'un poste en RE 2 pour permettre de donner un poste de résident permanent à Madame Wagner en Anglais, actuellement en position de résident provisoire.

Adoption à l'unanimité.

Prévisions liées aux ressources

Situation des personnels- M. Adol pour le SNES Souligne qu'il y a eu certains refus de postes proposés cette année. Selon le Proviseur, cela dépend des matières.

Monsieur Adol souligne que certaines matières, comme les SES et SVT, peuvent connaître des problèmes de recrutement en contrat local surtout, car le bassin local est très limité.

Modification en classe de Section internationale (SI) du système de sélection.

Actuellement les élèves sont recrutés sur une série de tests passés dans les écoles, et les tests comprennent deux parties : compréhension et production d'écrits + une partie sur les capacités orales. Il y avait également un examen de dossier de l'élèves mais celui-ci n'était pas pris en compte dans le barème.

On s'aperçoit que les contentieux augmentent. D'où réforme proposée par M. le Proviseur.

- 1) La partie écrite sera faite sur le site du lycée Charles de Gaulle un samedi matin avec l'ensemble des élèves quelle que soit l'école où ils sont inscrits. L'oral se déroulera comme avant.
- 2) Autre changement, 50 points seront donnés au dossier et 50 points à l'oral et non 100 pour l'oral uniquement comme auparavant. Les deux autres compétences restent notées sur les mêmes modalités, soit 100 points chacune. Les dossiers seront notés à 10, 20, 30 et 50, mais aucun ne recevra 40 ni de 0. Ce système permettrait d'être discriminant pour les meilleurs dossiers.
- Les résultats au test d'entrée seront communiqués individuellement.
- Selon les représentants SE-UNSA, les enseignants du primaire s'inquiètent du fait que le système de recrutement fasse peser un stress très lourd sur les élèves car la SI devient l'objectif principal de l'année.
- La réforme est adoptée à l'unanimité.

- **c] rapports d'activités**

Ils sont tous adoptés à l'unanimité.

Parcoursup

Proposition des membres du personnel, le rang étant souvent essentiel entre autres pour les demandes d'admission en CPGE, il serait nécessaire de faire un entretien individuel avec les élèves concernés en janvier pendant les heures d'AP pour bien leur préciser leur rang dans la classe et discuter avec eux de leurs vœux d'orientation.

Question des représentants de l'APL – Peut-on aussi faire signer une décharge pour non inscription sur le site "parcoursup" ? Réponse de Madame Carton, les parents peuvent y inscrire leurs enfants eux-même s'ils le désirent.

Question des représentants de l'APL - Question sur un référent égalité homme-femme. Le proviseur répond que ce problème pour l'instant n'est pas prioritaire, ce qui est important c'est la question de la prévention du harcèlement, en particulier dans les classes de collège.

Point 4) Travaux et sécurité

Monsieur Gaudry fait le point sur les travaux prévus (voir document en copie). Au lycée Charles de Gaulle, l'espace enseignant sera rénové, avec des travaux prévus à partir de janvier 2019. La vie scolaire lycée déménage en salle 107 et 108 pour permettre le démarrage des travaux. Objectif final : fin été 2019.

Pour Wix, ce qui compte c'est la sécurisation de la filière bilingue et du bail qui vient d'être renouvelé, pas de travaux d'envergure envisagés. Sur le plan sécurité, le propriétaire du site est peu favorable aux travaux de rénovation qui ont été recommandés par la Metropolitan Police.

Questions diverses

Question des représentants de l'APL

Evaluation de la maîtrise des compétences : qu'avez prévu pour la rentrée ? Suite à la décision du C2D de réintégrer les notes sur 20 pour les collégiens, peut-on avoir plus de détails sur la façon dont les élèves seront évalués à la rentrée ?

Déjà répondu (voir, conseil du second degré, page 3)

Regroupement des classes : Pourriez-vous nous confirmer qu'au-delà de la Section Internationale et de Section Plurilingue, les élèves ne seront pas regroupés également en fonction de leur LV2 et/ou options ?

Les élèves sont regroupés partiellement en LV2, dans la mesure du possible, mais ce n'est pas toujours possible d'être homogène.

Bilan du tutorat : tous les élèves pour lesquels il a été recommandé de mettre en place un tutorat en Conseil de Classe en ont-ils bénéficié ? Combien d'élèves sont concernés ? Pourriez-vous nous rappeler la procédure ? A quel moment les parents sont-ils prévenus ? Dans quel délai cela est-il mis en place ?

100 élèves ont bénéficié du tutorat. Le tutorat est décidé en conseil de classe ou bien fin d'année. Les parents sont prévenus avant la mise en place du tutorat.

Bilan des heures d'absences : Quel pourcentage représentent les heures non assurées sur le nombre total des heures d'enseignement ? Quel est le poids des grèves ?

Au sujet des heures d'absences des enseignants, 3635 heures ont été non assurées, ce qui inclut les heures de grève exceptionnelles qui s'élèvent à 470h (année particulière). Les autres réponses ont été apportées lors du CSD. (notamment rôle des assistants pédagogiques)

Punitions : Pourrait-il y avoir un contrôle plus strict quant à la mise en place effective d'une punition (retenue en semaine ou un samedi matin) ?

M. Sagot explique le processus : les retenues peuvent être programmées pendant la semaine, ou le cas échéant, le samedi matin souvent pour des faits plus graves. Elles sont enregistrées sur Pronote et envoyées par ce biais aux parents. Pour davantage de précisions sur les punitions, les sanctions et les mesures de prévention et d'accompagnement, se reporter aux pages 7 et 8 du règlement intérieur : http://www.lyceefrancais.org.uk/sites/lfcg/files/1_reglement_interieur_28.6.18.pdf

Réforme du bac : les Associations de Parents d'élèves pourraient-elles être associées au groupe de travail qui va définir les combinaisons possibles pour le Lycée Charles de Gaulle dès la rentrée ?

Le proviseur préconise qu'une enquête soit diligentée pour les combinaisons de spécialité possibles. Par ailleurs, les élus parents et élèves seront consultés lors d'un CSD spécifique puis les décisions seront prises en CE. Suite à une demande des représentants des parents d'élèves, M. le Proviseur affirme qu'il est impossible d'évaluer le coût de la réforme du bac.

Prévisions d'effectifs : Serait-il possible d'avoir des chiffres précis par niveau pour 2018 en date du 28 juin ?

Ces chiffres sont fluctuants chaque jour et une réponse aujourd'hui n'a pas de sens : c'est la réponse au 3/9 qui en aura.

Quelle est la procédure pour assurer la cohérence des notes prédictives par rapport aux moyennes au sein de chaque matière ? Pourriez-vous nous communiquer les statistiques concernant le rapport entre notes prédictives et notes obtenues au Bac ? [matière, moyenne de l'élève, note prédictive, note obtenue au Bac/A Level]

Il y a parfois des écarts constatés. Le jour de la rentrée, il y aura auprès des enseignants une communication sur ce sujet, cette communication donnera des chiffres sur les écarts, les professeurs concernés auront une communication individuelle sur les écarts constatés.

Suite à la discussion sur le français en Section Britannique et un sondage réalisé auprès de 108 familles, pourrait-on autoriser pour l'année prochaine une modification qui aurait l'avantage à la fois de répondre en partie aux souhaits des parents et à la nécessité de continuer l'apprentissage du Français jusqu'en terminale au Lycée: option pour certains élèves de PAL de présenter le A Level en avance, en fonction de leur niveau et sur recommandation des professeurs de français, et à condition que leurs familles signent un "attendance pledge" en TAL assorti de pénalités si la condition n'est pas observée.

Le français en section britannique : suite à une demande des parents, le proviseur refuse qu'en SB un groupe sélectionné d'élèves puisse passer l'A-level de français en classe de première. Il est indispensable que l'examen ait lieu en fin de terminale afin de maintenir assiduité et intérêt pour la matière.

Bilan campagne *fundraising* : APL présente son bilan, les apports qui permettent d'aider les familles en difficultés et de financer des projets (bilan en annexe).

M. le Proviseur remercie l'APL et ACE pour leurs activités de *fundraising*.

Questions de ACE

Qu'en est il de la demande d'aide à la scolarité pour les familles dont les enfants ont moins de 11 ans inclus et de la communication aux familles ? (<https://www.gov.uk/childcare-provider-tax-free-scheme>)

M. Gaudry fait le point suite à une question du représentant ACE sur les aides financières et bourses disponibles pour les enfants de moins de 11 ans. Pour les parents bénéficiant d'un avantage familial émanant de l'AEFE ou d'une autre source publique, le cumul avantage familial + aide locale n'est pas possible.

Y a-t-il eu des demandes du corps enseignant à rencontrer le service médical et orthophonique afin qu'ils puissent au mieux s'organiser à l'accueil des EBEP dans leur classe ? Une très bonne nouvelle de la part du Directeur adjoint de l'AEFE lors du dernier comité de pilotage du plan école, un conseiller pédagogique spécialisé dans les questions pédagogiques et de prise en charge des EBEP dans les classes a été nommé pour la région ZENOS, quelle sera le rythme de ses visites au LCDG ?

Oui, c'est même la procédure principale. En ce qui concerne le CP de l'EN, elle aura plusieurs missions dont en effet celle du suivi des dispositifs d'aide aux élèves à besoins particuliers.

Certains équipements sportifs du lycée tels que le mur d'escalade n'auraient pas d'agrément, Pourquoi ? Cette activité ne peut donc pas être proposée aux élèves.

Mur d'escalade demandé par les représentants des parents ACE - Il pourra être mis aux normes vers 2019 ou 2020, en raison d'une liste déjà longue de travaux pour l'année 2018.

Reprise des cours des collégiens et secondes après les épreuves du bac

Ne pourrait-on pas repenser à l'organisation des journées de cours après bac ? encore cette année beaucoup de « trous » dans les journées jusqu'au dernier jour de classe.

Le choix de l'établissement est de concentrer un maximum de formations locales en fin d'année afin de moins troubler le reste de l'année. Les EDT ont été partiellement réaménagés. Par ailleurs, des activités différentes sont organisées (Sportsdays, rencontres de foot, spectacles de fin d'année)

Aménagement des examens

Pourquoi les aménagements d'examens type brevet ou bac pour les élèves bénéficiant d'un PAP se suivent-ils pas ceux appliqués en cours d'année dans l'établissement ?

Qui décide de cet aménagement et de son organisation ?

L'académie de Lille est seule responsable de l'obtention ou non d'aménagements pour les examens. Pour obtenir de tels aménagements, les parents doivent présenter un dossier complet et récent. Les dossiers avec des certificats médicaux qui dataient de plus d'une année ont été quasiment systématiquement rejetés.

Duke of Edinburgh Awards

Vers quels types d'actions de « volunteering » se portent plus volontiers les élèves du collège et lycée ?
Nous n'avons pas la réponse à cette question.

uniforme au lycée

Le ministre de l'éducation M Blanquer est favorable au retour de l'uniforme à l'école, ne serait-il pas une bonne idée pour nos élèves de Charles de Gaulle de porter un uniforme afin de leur transmettre l'esprit de corps et de reconnaissance à ce même lycée?

Dans la section bilingue de Marie d'Orliac et à l'école de Wix, le port de l'uniforme est décidé. Ceci est lié à la liaison avec l'école anglaise. Pour l'instant il n'est pas envisagé de modifications dans les autres écoles et dans le secondaire. Ceci ne nous paraît pas être une priorité.

Autres questions intervenant :

Les représentants de l'APL demandent que le bac soit décalé, M. le Proviseur dit que les académies auraient du mal à gérer en même temps le bac sur leur territoire et dans la zone dont l'académie est responsable, il pense que cela devrait changer avec le nouveau bac, il n'y aura en juin que l'examen de philosophie et l'oral académique correspondant à l'évaluation orale des spécialités.

Les représentants APL s'inquiètent des résultats du bac en histoire-géographie et en SVT et font le rapprochement avec le fait que ces matières n'ont pas organisé de bac blanc.

Les représentants des personnels enseignants du secondaire affirment qu'on ne peut faire un tel lien, que les épreuves de ces matières ont pu présenter des difficultés particulières expliquant certains résultats, que ce problème n'est pas limité au lycée Charles de Gaulle mais à l'ensemble de la zone, et que certaines classes ont bien eu un bac blanc.

Le Proviseur met fin au débat sur cette question.

Bilan de la représentante ACE sur les fonds levés qui ont permis d'aider des élèves avec besoins éducatifs particuliers, suivi par les remerciements de la direction.

Questions des élèves :

Pourrait-il y avoir un membre du CVC (conseil des délégués collégiens) au conseil d'établissement ?

Oui, mais à titre d'invité (pas de voix délibérative)

Serait-il possible de prévoir la réinitialisation et le remplacement du moteur de recherche sur les ordinateurs du lycée (Google) par Ecosia d'ici la rentrée prochaine ?

Difficile d'imposer un nouveau moteur de recherche. En revanche, on peut l'installer sur les ordinateurs de manière à ce qu'il puisse être utilisé par ceux qui le souhaitent. Par ailleurs, l'établissement s'engage dans une logique de développement durable avec l'EEMCP2 de SVT et développera plus de projets à l'avenir. (projet E3D)

M. le proviseur fait ses adieux. Madame Lemor le remercie pour son travail pendant ces années au lycée.

L'ordre du jour ayant été épuisé, le CE prend fin à 19h20.

Le Proviseur,

Le Secrétaire de séance,

Olivier RAUCH

Christophe HUGON

Bilan de la campagne de fundraising APL APPEAL 2018 (pour le PV du Conseil d'Établissement du 28 juin 2018) :

Le bilan de la campagne APL APPEAL 2018 est très positif et l'APL remercie, au nom des trois entités qui ont travaillé sur cette campagne (APL, APL Welfare Fund et Friends of the Lycée), toutes celles et ceux qui ont contribué à ce beau succès:

- Pres de £183,000 levés au profit des deux associations caritatives :
 - ✓ £116,000 pour l'APL Welfare Fund, charity dédiée à l'aide aux familles du Lycée en difficulté financière (sur les frais de scolarité, les besoins éducatifs particuliers, et les voyages scolaires)
 - ✓ £67,000 pour Friends of the Lycée, charity aidant au financement de projets de rénovation du Lycée ou d'achat d'équipement scolaire.
- Plus de 480 convives au dîner de gala au Hurlingham Club
- Parmi les nouveautés cette année, l'équipe travaillant sur la campagne a choisi de mettre en place des pledges « live » pour l'aide à la scolarité lors du dîner de Gala. L'objectif de lever l'équivalent d'une scolarité, soit environ £7,000, a été largement dépassé puisque l'équivalent de plus de 2 scolarités a pu être levé.

Sur l'année 2017-2018, l'APL Welfare Fund a pu aider des familles du Lycée Charles de Gaulle pour un montant de £90,000 :

- Plus de 45 enfants ont pu poursuivre leur scolarité au Lycée
- Plus de 30 enfants ont pu partir en voyage scolaire avec leur classe
- Des élèves ayant de besoins éducatifs particuliers ont été soutenus grâce à une participation au financement de leur AVS, ou à l'achat de matériel spécifique
- Grâce à un partenariat avec Friends of the Lycée, deux enfants d'une même famille du Lycée ont pu poursuivre leur scolarité au Lycée pendant l'année entière.

Par ailleurs, l'APL et Friends of the Lycée se sont engagés à faire un don au Lycée de £49,000 pour le Budget 2018 et souhaitent que ces fonds soient réparties ainsi :

Site de South Kensington :

- £ 7,500 pour l'ameublement d'une salle de restauration scolaire pour les classes de maternelles et CP
- £ 7,500 pour l'achat d'une classe mobile pour les nouveaux laboratoires de chimie
- £500 pour le financement d'une conférence à destination des parents du Primaire

Ecole Primaire André Malraux :

- £4,400 pour l'achat de jeux de cour
- £600 pour l'achat de trois enceintes
- £500 pour le financement d'une conférence à destination des parents

Ecole Primaire Marie d'Orliac :

- £10,000 pour l'achat de vidéo projecteurs
- £5,000 pour l'aménagement de jeux de cour
- £500 pour le financement d'une conférence à destination des parents

Ecole Primaire de Wix :

- £7,000 pour l'achat de mobilier pour la bibliothèque
- £3,000 pour l'achat de jeux devant les terrains de sport
- £500 pour le financement d'une conférence à destination des parents

Tous les sites :

£2,000 pour le financement du cycle de conférences organisé par le Médecin scolaire du Lycée en partenariat avec l'APL et à destination des parents du Lycée.

Au total, les dons au Lycée devraient représenter £49,000 en 2018 et une réserve de £18,000 sera donc disponible pour le budget 2019, et notamment, en fonction de la faisabilité des projets, pour des casiers pour les élèves de 6eme et un mur d'escalade.

Il faut noter que la répartition des fonds de cette campagne est déterminée et votée chaque année en fonction des besoins. Ces dernières années, la situation financière du Lycée devenant largement bénéficiaire et, l'augmentation conséquente des frais de scolarité ayant entraîné une augmentation des demandes des familles auprès de l'APL Welfare Fund, il a été décidé d'inverser les proportions et d'aider en priorité l'APL Welfare Fund.